

An appeal against a decision of the Chief judge must be addressed to the Chairman of the jury in writing and must be accompanied by a fee of 75 euro (or an equal amount in another currency).

The appeal must be handed to the Chairman of the jury no later than 20 minutes after the time that a decision is given by the Chief judge.

Tout appel à l'encontre d'une décision du chef des juges doit être adressée par écrit au président du Comité de compétition, accompagnée de la somme de 75 euro (au de l'équivalent dans une autre devise).

L'appel doit être remis au président du Comité de compétition au plus tard 20 minutes suivant l'annonce de la décision par le chef des juges.

Appeal

Appel


 international
canoe
federation
Received
Reçu le

Date

Date

Time

Heure

:

Signature - Team Leader

Signature du chef d'équipe

Signature – Chief Judge

Signature du chef des juges

Decision of the Jury**Décision de Comité de compétition**

The Jury has decided to uphold your appeal.

Le Comité de compétition a reconnu le bien-fondé de votre appel.

The Jury has decided to reject your appeal because:

Le Comité de compétition a rejeté votre réclamation pour la/les raison(s) suivante(s) :

The decision of the Jury is final.

Le décision de Comité de compétition est définitive.

Signature – Chairman of the Jury

Signature du Président du Comité de compétition